

les Canadiens et non seulement les compagnies pétrolières et les provinces productrices bénéficieraient de ces avantages.

Monsieur le président, j'aimerais signaler que les citoyens de Verdun sont tous en faveur d'une Alberta prospère et que toutes les provinces productrices reçoivent ce dont elles ont droit au Canada. Mais ils ont encore de la difficulté à comprendre certains faits. Ils savent qu'en Alberta, les gens paient les impôts les plus bas au Canada, que leurs produits pétroliers coûtent environ 25 p. 100 de moins qu'au reste du Canada, et que l'Alberta possède un Heritage-Fund de plusieurs milliards de dollars pour assurer son avenir économique. Et les gens de Verdun, monsieur le président, comme d'ailleurs ceux de l'Est du Canada pensent que les Albertains ont droit à ces richesses. Ce que nous ne comprenons pas, c'est jusqu'à quel point M. Lougheed a oublié l'histoire récente du Canada puisqu'il se plaint d'être trompé et de ne pas recevoir sa juste part.

[Traduction]

Mais non, M. Lougheed affirme que l'Alberta a toujours été et continue à être lésée. Il est d'avis que l'Alberta est en droit de vendre son pétrole au tarif de l'OPEP parce qu'il correspond à la juste valeur marchande du produit. Il allègue qu'il essayait de protéger une ressource qui s'épuise rapidement, et enfin, que les provinces sont les seules propriétaires de leurs ressources et qu'elles sont, de ce fait, le seul ordre de gouvernement habilité à les taxer. Examinons ces arguments un à un.

Bien qu'il soit vrai que la production de pétrole brut naturel de l'Alberta atteint un plafond et diminuera au cours des années 1990, il ne faut pas oublier que l'Alberta dispose d'immenses réserves de gaz naturel, de sables bitumineux et de charbon. D'après les prévisions du gouvernement fédéral en matière d'énergie, l'Alberta avait l'équivalent de 18.7 milliards de barils de pétrole l'an dernier comparativement à 18.5 milliards en 1970. Cela comprend le pétrole, le gaz naturel et la production des deux usines de traitement des sables bitumineux. Cela n'inclut même pas les 25 milliards de barils de plus qu'on pourrait produire avec la technologie actuelle. L'Alberta a donc des réserves immenses et son avenir est assuré.

● (2030)

Le gouvernement fédéral a besoin d'une plus grande part des recettes fiscales du pétrole pour compenser les effets nuisibles de l'augmentation des prix de l'énergie, pour combler le fossé très marqué qui sépare les provinces riches des provinces pauvres et pour restructurer l'économie canadienne de manière à ce qu'elle dépende moins du pétrole, qui se fait de plus en plus rare, et qu'elle soit moins gourmande en énergie.

Si nous satisfaisions les exigences de M. Lougheed, qui réclame un prix plus élevé, le taux d'inflation augmenterait. Mais ce ne serait que le commencement, comme le fait remarquer notre document sur l'énergie. Les consommateurs devant payer le pétrole et le gaz plus cher, il leur resterait moins d'argent à dépenser pour d'autres biens et services. Cette réduction générale de la demande entraînerait des mises à pied, la fermeture d'usines et d'entreprises et une baisse de la croissance économique. Le reste du pays ne peut se rendre à la demande de M. Lougheed et payer le pétrole et le gaz plus cher pour que l'Alberta puisse verser plus d'argent au trésor public et à son fonds du patrimoine. Même la nouvelle offre du gouvernement fédéral permettra à l'Alberta d'amasser une fortune immense pendant les années 1980—100 milliards de dollars au bas mot, dont 30 milliards seraient versés au fonds

Pétrole et gaz du Canada—Loi

du patrimoine et assureraient des revenus aux générations à venir. Les Albertains continueraient d'avoir les revenus les plus élevés et les impôts les plus bas au Canada pendant de nombreuses années. Le projet énergétique fédéral vise à parvenir à un juste compromis entre la position du gouvernement fédéral et celle de l'Alberta.

[Français]

Monsieur le président, le budget cherche à faire du secteur énergétique une force de croissance pour l'Alberta et pour le pays tout entier. Les mesures que se propose de prendre M. Lougheed, une réduction de 15 p. 100 de la production du pétrole et le gel temporaire d'un grand projet de développement des sables bitumineux, retarderaient cette croissance, ce qui nuirait au développement de l'industrie en Alberta tout particulièrement. Cette mesure risque tout particulièrement d'inquiéter les résidents de Fort McMurray et de Cold Lake dont le développement est en rapide expansion mais dont le rythme risque de se ralentir.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, dans toute la presse de notre pays c'est probablement l'*Edmonton Journal* qui est le plus ardent défenseur des programmes politiques de M. Lougheed. Certes, c'est un journal qui n'hésite pas à prendre des positions très tranchées à l'égard de la politique énergétique d'Ottawa. Mais écoutez ce qu'on peut lire au sujet des sables bitumineux dans l'éditorial du 13 novembre:

Quel intérêt y a-t-il pour l'Alberta à retarder l'approbation des permis d'exploitation des sables bitumineux? Cela lui donne un pouvoir bien fragile. Si le premier ministre albertain cesse de réclamer une entente énergétique globale sur les prix de l'énergie, quels moyens de négociation restera-t-il à l'Alberta?

Les risques courus en reportant l'exécution des travaux dans les sables bitumineux sont encore plus grands. Le projet Alsands et celui de Cold Lake se chiffrent à 16 milliards de dollars. Ils permettront de produire 280,000 barils de pétrole par jour, c'est-à-dire suffisamment pour remplacer chaque année pour 4 milliards de dollars de pétrole importé, aux prix de 1980. Pendant combien de temps, la province de l'Alberta peut-elle raisonnablement penser qu'Ottawa ne bougera pas, alors que l'objectif national d'indépendance énergétique pour 1990 semble de plus en plus compromis. Si l'Alberta ne fait aucune concession, au moins dans le domaine du prix du pétrole synthétique, peut-on s'attendre à ce que le gouvernement national n'intervienne pas au nom de l'intérêt national? Combien de temps l'Alberta doit-elle défendre sa position? Quel prix devrait-on demander aux Albertains de payer pour appuyer leur gouvernement provincial? Et combien de temps le reste du Canada acceptera-t-il de patienter pendant que nous prenons les décisions?

L'*Edmonton Journal* a publié cet article il y a moins d'un mois, monsieur l'Orateur; malgré cela, M. Lougheed s'obstine à vouloir faire du chantage aux Canadiens en les menaçant de compromettre la réalisation de l'objectif d'autarcie énergétique.

[Français]

Dans un supplément publicitaire de onze pages paru dans le *New York Times*, on lit que selon le gouvernement de l'Alberta un habitant de cette province jouit d'un niveau de vie 25 p. 100 plus élevé que n'importe qui ailleurs au Canada vivant dans les mêmes conditions. Le budget se penche donc sur cette question du partage entre toutes les régions du Canada.

En 1979, le gouvernement fédéral a reçu moins de 9 p. 100 de l'ensemble des revenus pétroliers, tandis que le gouvernement de l'Alberta en recueillait plus de 50 p. 100. Au Texas, par exemple, le gouvernement de l'État ne reçoit qu'à peu près 25 p. 100 des revenus. En Australie le gouvernement de l'État ne reçoit que 15 p. 100 des revenus pétroliers alors que le gouvernement fédéral en reçoit 48 p. 100. Le programme